

Un collège sans surveillants ? Sans surveillance ?

L'autonomie des élèves

Présents : Isabelle Darras, Jean Baptiste Epain, , Maxime Lemonier, Philippe Soler

Quels sont les moments de la vie du collège où les surveillants sont nécessaires ?

Les exclusions de cours

-exclure le moins possible de cours : les élèves qui décrochent préfèrent ne pas être en cours, les exclure c'est leur donner raison. Ils viennent ensuite s'entasser dans une salle d'exclusion et nous nous en accommodons : ce n'est pas une solution pour eux.

-le poisson pilote : quand le déroulement du cours est rendu difficile par le comportement d'un élève, un élève est envoyé pour aller chercher un poisson pilote, un adulte de permanence qui vient en cours s'asseoir à côté de l'élève difficile pour l'aider à se mettre au travail. Dispositif utilisé à Clithène.

-le coaching : équivalent du poisson pilote à Jean Moulin Aubervilliers. Les professeurs responsables du suivi d'un élève en difficulté viennent assister à certains cours pour trouver avec lui des remédiations.

- dispositif d'accompagnement des élèves (DAE) : le collège Jean Moulin est doté d'une salle spéciale où une permanence est assurée par un professeur, payés sur la DHG. Après avoir répondu à 4 questions sommaires (motifs de l'exclusion, circonstance...), l'élève reçoit du travail du professeur et finit son cours sur place.

Futur

Les entrées/sorties du collège

- dans le système classique, le flux d'élèves entrants ou sortants est contrôlé par 2 adultes, en général CPE ou surveillant. Il sert d'une part à

éviter les intrusions et d'autre part à effectuer le suivi des absences et des retards des élèves.

- il est possible de séparer les 2 fonctions, en intégrant un temps d'accueil en début de journée. C'est l'expérience de Clithène : les élèves sont accueillis à l'entrée par 2 adultes qui contrôlent les intrusions, puis ils disposent de la durée du temps d'accueil (environ 30 minutes) pour « pointer », c'est-à-dire aller signaler leur présence sur un tableau. Les professeurs sont présents au tableau et vérifient les justifications d'absence des élèves, leurs retards. Ils signalent au CPE tous les élèves qui commencent à poser un problème. Dans un futur collège, le temps d'accueil pourrait s'effectuer de 8H00 à 8H45. Un élève serait en retard à partir de 8H15. Les élèves signalés au CPE seraient ceux qui accumulent trois retards ou absences injustifiées. Ce suivi des absences permet de plus aux professeurs en cours de se concentrer sur la pédagogie plutôt que sur l'appel.

Les absences de professeurs

Elles sont de deux type :

L'absence prévue : formation, sortie, voyage scolaire : les enseignants peuvent et doivent permuter leurs cours avec des collègues de la même classe pour éviter les « trous » d'emploi du temps. Ces cours sont ensuite rattrapés.

L'absence de dernière minute : une maladie d'enfant, un accident, peuvent conduire à une absence de dernière minute. Là encore, si les enseignants sont présents au collège, une permutation est possible bien que plus difficile. Elle demande par contre d'avoir du travail d'avance à donner à la classe. L'objectif pour le futur collège serait de ne pas avoir de classe sans cours dans l'emploi du temps, pour pouvoir soulager le plus possible la vie scolaire et lui permettre d'approfondir son travail avec les élèves en grande difficulté.

Le carnet de correspondance

Il a quatre fonctions :

- passeport pour circuler dans l'établissement
- gestion des absences et des retards
- punitions

- correspondance avec les responsables légaux

Pour la correspondance avec les familles, on remarque que ce dispositif n'existe que parce que peu de choses ont été instituées pour développer les relations avec les familles au sein du collège. Si le collège disposait d'un temps d'accueil, les familles pourraient venir pour discuter avec les enseignants et participer à la vie de l'école. Par ailleurs, une grande partie des pages de correspondance destinées aux parents est, on le remarque, utilisée par les mots de modification d'emploi du temps et d'absence de professeurs. On sait que, par des permutations, on peut limiter ce problème. Un système de « boîte à lettre » peut également être efficace pour la communication : toutes les classes disposent d'une boîte par laquelle est passé les informations internes du collège. Un élève est désigné pour s'en occuper.

Le problème de l'implication des parents dans la scolarité des enfants se pose également pour le suivi des absences : de nombreux parents, au courant des absences de leur enfant, ne prennent pas la peine de les signaler au collège, ce qui engendre du travail supplémentaire à la vie scolaire. Avec un temps d'accueil ouvert aux parents et des professeurs présents tout au long de la journée, sans doute les choses seraient-elles plus faciles.

Le suivi des absences et des retards peut s'effectuer pendant l'accueil du matin. Mais le carnet reste pratique pour le lien avec les familles.

Les punitions : il faut d'abord noter que le travail des professeurs est largement facilité par des outils simples mis à leur disposition, comme des trombinoscopes, des emplois du temps des classes, des profs, des fichiers avec les noms et les coordonnées des élèves. La gestion des punitions exige aujourd'hui un double système : le carnet de l'élève pour les professeurs, les familles et les élèves ; un fichier de suivi (informatisé ou non) pour l'administration et la vie scolaire. Ce système est lourd, et doit être amélioré.

Le passeport : logiquement les élèves circulant dans l'établissement doivent TOUS avoir un mot de justification. Le carnet est, dans cette mesure, largement inutile. Il sert surtout à menacer les élèves.

Conclusion : si des alternatives existent, il paraît difficile de se passer complètement du carnet. On remarque surtout que la plupart des fonctions remplies par ce dernier manquent de sens pour les équipes éducatives. Il conviendrait plutôt aujourd'hui de « réactiver » les fonctions du carnet

Est-ce qu'il y a un carnet à Clisthène ?

Qui fait le lien avec les parents ?

Enfin

plutôt que de charger à tout prix à s'en débarrasser en ajoutant aux règles du collège des dispositifs complexes et mal maîtrisés.

Les retards internes

On peut les supprimer en adaptant l'emploi du temps. Avec des plages de cours d'1H30, on supprime les interours et donc les occasions de retard. Reste à s'assurer que chaque professeur monte en classe avec tous ses élèves à la fin de chaque récréation, en organisant une sorte de « voiture balais » qui accompagne les retardataires en classe. Les retards en début de journée sont gérés par le tuteur (responsable d'un groupe de tutorat - 12 élèves de la 6e à la 3e). A lui d'appeler les familles pendant son temps de présence dans l'établissement.

Les casiers

L'existence, les modalités d'utilisation des casiers varient beaucoup d'un établissement à l'autre. Il reste certain qu'il faut lutter contre le surpoids des cartables et que les élèves doivent disposer d'un espace à eux dans l'établissement. En Allemagne, les élèves ont leurs affaires dans les classes. Ils disposent d'un temps, le matin et l'après midi, pour les récupérer accompagnés de leur professeur. Au Canada, les centaines de casiers sont disposés dans les couloirs, qui sont surveillés. Si dans un collège de 600 élèves nous souhaitions que les élèves stockent leurs affaires dans des salles attribuées à leur groupe de tutorat, il faudrait environ 50 salles... Si les salles étaient attribuées par classe, il faudrait 24 salles (avec des classes de 25). Le problème de la responsabilisation des usagers reste à poser, et l'architecture de l'établissement, la disposition et l'emplacement des casiers semblent jouer un grand rôle.

Architecture

Ramassage des feuilles d'appel

Un élève peut le faire.

Futur

Appel des familles

Cette tâche peut être confiée aux tuteurs. De nombreuses familles ne signalent pas au collège les absences de leur enfant. Il faut établir un contrat avec les familles. Ce contrat expliciterait les engagements respectifs du collège et des familles. Il pourrait faire l'objet d'un entretien à l'inscription de l'enfant ou à la rentrée.

-Les professeurs s'engagent à accueillir élèves et famille chaque matin pour établir un dialogue constructif dans l'intérêt des élèves et de leurs familles dans un temps institutionnel donné.

-Les parents s'obligent à contacter le collège en cas d'absence de leur enfant, le plus tôt possible.

Les récréations

Il est facile d'imaginer que les professeurs surveillent les récréations plutôt que les surveillants. Cependant, pour permettre aux professeurs de respirer pendant la journée, il ne faut pas qu'un professeur ayant cours avant et après la récréation soit aussi de surveillance.

Démocratie
interne ?

Place des

Les retenues

Dans un emploi du temps d'établissement qui ne comporte pas de « trous », il n'y a pas de créneau pour les retenues, les élèves ayant toujours cours ! Comment, dès lors, organiser les punitions ? La punition en soi présente-elle le moindre intérêt ? Les participants à la réunion s'accordent pour changer complètement le dispositif. Le travail par valorisation des responsabilités, les ceintures, les métiers, les conseils permettent de construire au lieu de punir. Cette organisation constitue le cœur du projet de notre établissement.

Cœur du projet ?

Cœur du

Prochaine réunion

Jeudi 24 novembre.

Ordre du jour : la semaine d'un élève au collège. L'emploi du temps.

Exercice : faire loger les horaires des différents niveaux dans un emploi du temps hebdo.